



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022



I. Le projet d'accueil p3 à 9

- 1- Le projet d'équipe p3
- 2- Les objectifs p3
- 3- Les modalités d'accueil p4
- 4- L'accueil de l'enfant présentant un handicap ou une maladie chronique p5
- 5- L'équipe p 6

II. Le projet éducatif p9 à16

- 1- Ses valeurs p9
- 2- Les objectifs p10
- 3- La place du parent et son rôle p11
- 4- L'accueil individuel de l'enfant et de sa famille p11
- 5- L'accompagnement de la parentalité p12
- 6- L'accueil dans sa globalité p12 à 16

III. Le projet social et de développement durable p16 à 20

- 1- La Ribambelle, une structure multi-accueil à gestion parentale p17
- 2- Les valeurs sous-jacentes au lieu parental p17
- 3- Modalités prévues pour faciliter ou garantir l'accès aux enfants de familles connaissant des difficultés particulières p18
- 4 -Spécificités de la Ribambelle p18 à 20

I. Le projet d'accueil

1- Le projet d'équipe

- Pour l'enfant

Il s'agit de vivre un temps de séparation avec son milieu familial. Autour du jeu, il peut rencontrer d'autres enfants et apprendre le partage dans le plaisir et le respect.

- Pour les parents

Il s'agit d'assurer la garde de leur enfant mais aussi de les valoriser dans leurs compétences parentales, de leur permettre de découvrir et d'accompagner l'évolution de leur enfant dans un milieu particulièrement adapté à son développement.

- Pour les professionnels

En se référant au premier principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, il s'agit d'accueillir chacun dans ce qu'il est et sera sans jugement, d'accompagner les familles et de soutenir l'implication des parents dans l'éducation de leur enfant hors de la sphère familiale. Il s'agit également d'être garant du projet, de créer du lien (entre parents-enfants, entre enfants, entre adultes) et de proposer un environnement chaleureux (que nous nommons "contenant"), favorisant les rencontres et les échanges.

2- Les objectifs

- Par rapport à l'enfant

L'accompagnement de l'enfant consiste à :

Favoriser le développement psychomoteur et affectif de chaque enfant.

Contribuer à la qualité de la séparation parents/enfants.

Créer à travers le jeu les conditions propices à la consolidation de l'autonomie de l'enfant et de sa relation aux autres, enfants comme adultes.

Proposer des situations de découverte.

Cultiver le plaisir au quotidien.

- Par rapport aux parents

L'accompagnement des parents consiste à :

Les soutenir dans leur rôle éducatif même pendant leur absence tout en veillant à la qualité du lien essentiel parent/enfant.

Permettre aux parents de vivre des moments riches avec leur enfant (et les autres enfants) au sein de la structure.

Contribuer à la participation active des parents au sein de l'association en étant à l'écoute et disponible à leur questionnement, en leur apportant des réponses extra-familiales.

Et puis aussi, tout simplement, de permettre aux parents de s'accorder du temps en laissant leur enfant dans un lieu adapté à leur besoins.

- Par rapport à l'équipe

Il s'agit de créer et de maintenir une relation de confiance triangulaire parents / enfants / membres de l'équipe éducative.

Il s'agit également de travailler en équipe pour assurer une cohérence éducative et de poursuivre une réflexion commune autour des différents questionnements qui s'expriment.

La structure a pour vocation la formation interne du personnel. Elle accueille également et assure le suivi de stagiaires sur de courtes périodes (collège, CAP petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants). On peut également accompagner la formation d'une apprentie EJE.

Les moyens utilisés pour mener à bien ces objectifs sont inscrits dans le projet pédagogique.

3- Les modalités d'accueil

La Ribambelle, structure multi-accueil est ouverte **du lundi au vendredi de 8h15 à 18h sauf les jours fériés et les périodes de fermetures annuelles.**

- Horaires d'accueil :

La journée continue : 8h15 à 18h

Le matin : 8h15 à 11h45

L'après-midi : 14h30 à 18h

Chaque matin, parents et enfants sont accueillis par deux membres de l'équipe à partir de 8h15 et deux parents de permanence à partir de 8h45.

Le midi, 4 professionnelles et les 2 parents accompagnent le repas des enfants en séparant deux groupes.

Pendant la sieste deux adultes (équipe et/ou parents) veillent sur les enfants. Lors de la réunion d'équipe qui se déroule tous les jeudis pendant 2h, la sieste est surveillée par trois parents qui connaissent bien les enfants du jour. L'équipe est au complet la première heure puis la deuxième heure, à tour de rôle, une professionnelle rejoint les enfants et les parents de permanence.

L'après-midi, deux professionnelles accompagnées des deux parents de permanence accueillent les familles.

La Ribambelle accueille les enfants la journée complète et/ou en demi-journée à partir d'un an et jusqu'à 3 ans.

- Le mélange d'âge, une spécificité

Actuellement, les enfants accueillis ont entre 1 an et 3 ans. Ceci nous permet de créer des conditions adaptées aux besoins de socialisation de la petite enfance. Les échanges qu'on a pu observer entre les enfants d'âges différents malgré l'écart, favorisent les acquisitions et les apprentissages et leur permettent également de prendre soin les uns des autres.

Pour alléger la vie du grand groupe, nous proposons des moments de «décloisonnement » au chalet, à l'étage ou au jardin. Nous veillons à répartir les groupes soit par âge ou maturité, soit par centres d'intérêts. Le parent de permanence peut accompagner un des groupes, avec un membre de l'équipe de La Ribambelle.

- Deux modes d'accueil sont proposés

La **mini crèche** permet l'inscription des enfants, de 1 à 3 jours par semaine et ce de façon régulière.

La **halte garderie** permet aux parents d'inscrire leurs enfants pour des demi-journées (avec possibilité d'avoir 1 journée complète). Les jours de présence sont fixés en début d'année et le planning, sauf cas exceptionnel, est établi pour toute l'année.

La PMI a donné l'agrément pour **l'accueil de 20 enfants : 5 le matin, 5 l'après-midi et 15 enfants la journée avec une place pour un accueil d'urgence**. L'enfant du parent de permanence est sous sa responsabilité (c'est la couverture par l'assurance responsabilité civile de sa famille qui s'exerce dans ce cas).

L'accueil d'urgence : c'est une place qui n'est utilisée qu'en cas d'urgence, car elle n'est pas agrémentée par la PMI mais juste tolérée. L'équipe professionnelle se réserve le droit d'attribuer ou non cette place et cela en fonction de la situation d'urgence.

4- L'accueil de l'enfant présentant un handicap ou une maladie chronique

Dans cette situation, un accueil particulier appelé PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est envisagé pour les enfants présentant des difficultés, un handicap ou une maladie chronique (asthme, diabète...). Une visite médicale avec le médecin référent de la famille est conseillée. Un PAI est ensuite établi avec le RSAI (le Référent Santé et Accueil Inclusif) de la structure, la responsable technique et la famille afin que l'équipe puisse respecter et appliquer correctement le protocole de prise en charge de l'enfant.

A la Ribambelle, nous accueillons et nous prenons en charge les enfants ayant une difficulté ne nécessitant pas de soin thérapeutique.

Cet accueil, est proposé dans une perspective de socialisation et de plaisir pour l'enfant et de rompre ainsi le sentiment d'isolement souvent vécu par les parents. Un travail en partenariat avec les intervenants extérieurs est instauré afin d'établir une continuité pour l'enfant.

Toujours avec l'objectif d'accompagner toutes les familles dans la rencontre de la différence, l'équipe va accompagner cette famille avec la même attention qu'elle porte aux autres. En effet, chacune a sa place au sein de la Ribambelle et arrive avec son histoire aussi particulière soit-elle. Chaque enfant est unique et demande un accompagnement spécifique. Ce sera surtout pour l'enfant des moments de plaisir et de jeu et non de rééducation et pour les parents un lieu social et convivial.

Pour un accompagnement plus juste et adapté, l'équipe s'engage à se former régulièrement auprès de centres de formations (Acepp, Loczy) spécialisés dans le handicap. Le RSAI a aussi mission de former et soutenir l'équipe.

5- L'équipe

Elle est constituée de :

- une responsable technique EJE de formation ;
- deux éducatrices de jeunes enfants ;
- deux aides éducatrices ;
- une psychologue ;

- le référent santé et accueil inclusif.

Notre rôle est d'accueillir particulièrement chaque enfant et sa famille. Chaque être est unique.

Nous souhaitons accompagner chacun en tenant compte des différences qui se manifestent autour de la présence des enfants et favoriser les échanges. La diversité qui règne au sein de notre équipe est une richesse car elle multiplie les points de vue et fait avancer notre réflexion.

Nous accueillons des stagiaires tout au long de l'année : EJE, Auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance, 3ème, etc.

La responsable technique

Elle a un rôle participatif dans le projet associatif de la PAPEF. Elle assure l'encadrement de l'équipe pédagogique (travail éducatif), participe à la définition et mise à jour du projet d'établissement, du projet éducatif et du projet pédagogique. Elle met en pratique le projet pédagogique en concertation avec l'ensemble du personnel en cohérence avec l'orientation de l'association PAPEF. Elle a un rôle consultatif et de relais pour les membres du bureau, et commissions. Elle participe aux assemblées générales et aux conseils d'administration, est en lien direct avec la PMI (Protection Maternelle Infantile) et Le Service Petite Enfance de la Mairie de Fontenay-sous-Bois.

Liaison hiérarchique : président et responsable des ressources humaines puis les autres membres du bureau selon les besoins

1. Actions sur le projet d'établissement de la Ribambelle
2. Actions en direction de l'enfant
3. Actions en direction du parent
4. Sécurité et protocole d'urgence
5. Réflexion sur sa pratique professionnelle
6. Gestion administrative et management

1 - Actions sur les projets de la Ribambelle :

- participer à la définition/mise à jour du projet d'établissement et veiller à sa bonne mise en œuvre ;
- élaborer le projet éducatif, règlement de fonctionnement et veiller à sa bonne mise en œuvre ;
- coordonner et animer les activités ;
- accueillir l'enfant et sa famille ;
- évaluation du fonctionnement actuel, repérer les besoins et chercher à y répondre ;
- présenter les projets aux parents (lors des réunions d'informations, des portes ouvertes ou d'autres modes de communication) ;
- être un relais pour les membres du bureau, et des commissions, participer aux AG et CA.

2 - Actions en direction de l'enfant :

- prise en charge globale des enfants, adaptation, bien-être individuel et du groupe ;
- repérer les besoins physiques, moteurs et affectifs du jeune enfant ;
- favoriser l'acquisition d'autonomie physique et affective ;

- participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants ;
- veiller au respect des consignes de sécurité et du protocole en cas d'urgence ;
- participer à l'aménagement du lieu ;
- favoriser la participation du plus grand nombre d'enfants et celle des parents de permanence aux temps de vie collectifs proposés par l'équipe éducative ;
- participer et concevoir des projets d'animation, fêtes, spectacles, sorties ou autre.

3 - Actions en direction du parent :

- participer à l'intégration des familles, créer et maintenir un lien de confiance ;
- soutenir les parents dans leur fonction parentale et dans la coéducation ;
- être à l'écoute des questionnements des parents, y répondre et éventuellement les orienter vers d'autres professionnels en lien à l'équipe ;
- accompagner les parents dans la vie quotidienne du lieu, lors des permanences.

4 - Sécurité, hygiène et protocole d'urgence :

- mettre à jour, appliquer et faire appliquer les protocoles d'évacuation (incendie, confinement ou alerte intrusion) ;
- mettre à jour et faire appliquer tous les protocoles de sécurité, des règles d'hygiène et d'encadrement ;
- signaler au responsable de la PMI tout incident grave survenu dans les locaux ;
- connaître les premiers gestes de secours ;
- savoir repérer les situations de mise en danger des enfants et savoir en référer (PMI, psychologue, RSAI ...) ;
- respecter les interdits alimentaires ;
- participer à la mise d'un PAI en lien avec le RSAI lorsque c'est nécessaire ;
- participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants ;
- veiller au bon fonctionnement du matériel et de l'installation de la structure ;
- passer les commandes du matériel pédagogique.

5 - Réflexion sur sa pratique professionnelle :

- organiser et animer les réunions d'équipe et les journées pédagogiques ;
- participer aux réunions avec la psychologue et le RSAI ;
- participer régulièrement à des sessions de formations continues ;
- remettre en cause sa pratique professionnelle et celle de l'équipe ;
- adopter des attitudes éducatives constantes ;
- gérer les conflits d'enfants et d'adultes ;
- participer aux différentes réunions avec les parents ;
- co-animer avec la psychologue des temps d'analyse des pratiques pour l'équipe éducative.

6 - Gestion administrative et management :

- travailler en lien direct avec les RRH ;
- management et pilotage de l'équipe pédagogique ;
- gestion des présences, horaires et remplacements, des enfants et de l'équipe ;
- participer aux recrutements des nouveaux membres, stagiaires, apprentis ;
- effectuer le suivi des stagiaires EJE, CAP et Auxiliaires de puériculture ;

- être responsable du jour et appliquer les protocoles.

L'éducatrice de jeunes enfants

Voici les différentes missions de l'éducatrice de jeunes enfants :

- adhérer au projet éducatif de La Ribambelle et ses principes de fonctionnement ;
- mettre en œuvre le projet d'établissement, éducatif et pédagogique et participer à sa mise à jour le cas échéant ;
- accueillir l'enfant et sa famille ;
- soutenir l'enfant dans l'acquisition de son autonomie ;
- être responsable d'un groupe d'enfants ;
- animer et mettre en œuvre des activités éducatives ;
- concevoir et mettre en œuvre l'aménagement de l'espace ;
- participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants ;
- accueillir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif ;
- connaître les consignes de sécurité et le protocole en cas d'urgence et les appliquer ;
- mener une réflexion sur sa pratique professionnelle ;
- accueillir et encadrer les aide-éducatrices et/ou stagiaires ;
- gérer certains aspects administratifs au quotidien ;
- participer aux AG et CA.

Lors des absences de la responsable technique, l'EJE est chargée de son remplacement et doit assurer ses missions.

L'aide éducatrice

Ses missions sont les suivantes :

- situer la spécificité de son métier au sein du projet éducatif et du projet pédagogique ;
- participer à la réflexion sur les projets en cours ;
- être référent de l'enfant et l'accompagner au quotidien ;
- participer à l'acquisition de l'autonomie physique et affective ;
- participer activement aux projets d'animation, spectacles ou autre ;
- gérer la bonne installation du matériel, de l'espace de vie, de l'espace de jeu et à l'aménagement de l'espace ;
- participer aux commandes du matériel pédagogique ;
- repérer les besoins physiques, moteurs et affectifs de l'enfant et y répondre en lien avec l'équipe ;
- établir une relation de confiance avec le parent ;
- soutenir les parents dans leur fonction parentale et dans la coéducation ;
- faire des transmissions aux parents ;
- demeurer attentif aux questionnements des parents, y répondre en lien avec l'équipe ;
- appliquer tous les protocoles de sécurité, d'hygiène et d'encadrement ;
- connaître les premiers gestes de secours ;
- respecter les interdits alimentaires et les PAI établis ;

- participer aux réunions d'équipe et aux journées pédagogiques, avec ou sans la psychologue ;
- participer régulièrement à des sessions de formations continues, et de formations en interne (comme les temps d'analyse des pratiques par exemple) ;
- être capable de remettre en cause sa pratique professionnelle et de partager ses réflexions avec l'équipe ;
- participer activement aux évaluations annuelles
- participer aux AG et CA.

Lors des absences de la responsable technique, l'aide éducatrice diplômée CAP avec un an d'expérience à la ribambelle, est chargée de son remplacement et peut assurer les ouvertures et fermetures de la structure.

La Psychologue Clinicienne

La psychologue a plusieurs missions :

- être présente à une réunion d'équipe toutes les 2 semaines, à raison de 4h mensuelles ;
- co-animer des réunions avec la responsable technique auprès des professionnelles, dans une perspective d'analyse et d'optimisation des pratiques professionnelles (temps d'analyse des pratiques).
- transmettre des connaissances psychologiques et pédagogiques ;
- analyser des rapports réciproques entre la vie psychique et psychologique de l'enfant, ses comportements individuels et ses interactions avec la collectivité ;
- aider à l'identification de l'existence d'une pathologie ou d'un trouble d'un enfant dans le groupe d'enfants au travers des discussions avec l'équipe ;
- évaluer des besoins d'intervention d'un psychologue extérieur ;
- aide à l'élaboration d'écrits en relation avec des questions pédagogiques, notamment du projet pédagogique ;
- contribue à la bonne relation au sein de l'équipe.

Le référent «santé et accueil inclusif » (RSAI)

Le référent «santé et accueil inclusif » est obligatoire dans les établissements d'accueil du jeune enfant de 24 places maximum dont la surveillance médicale peut être incombée soit à un médecin , une puéricultrice, infirmière (diplôme universitaire en matière de jeune enfant ou expérience de minimum 3 ans auprès des jeunes enfants).

Le RSAI est présent 20 heures annuelles dont 4h par trimestre et ses missions sont les suivantes :

- former les professionnelles sur l'administration des médicaments ;
- assurer les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel ;
- veiller à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé ;
- veiller à la mise en place de toute mesure nécessaire à l'inclusion des enfants en situation d'handicap ou autre maladie nécessitant un PAI pour un accueil adapté ;

- contribuer au repérage des enfants en danger dans le cadre de la protection de l'enfance ;
- aider l'équipe et plus particulièrement la responsable technique concernant la mise en place d'un PAI (toutefois, le médecin référent peut recevoir et accompagner l'enfant et sa famille en cas de PAI).

Il est recruté soit par contrat de travail soit par voie conventionnelle.

II. Le projet éducatif

1. Les valeurs de La Ribambelle :

L'équipe pédagogique a pour mission de proposer un projet éducatif dans le contexte de notre multi- accueil à gestion parentale.

Quelles sont les valeurs mises en avant par l'équipe pédagogique, au sein de la Ribambelle, où parents, enfants et professionnels co-éduquent et gèrent le lieu ?

« L'autonomie est un besoin essentiel pour l'être humain. L'Homme devient « autonome ». Il apprend à identifier son propre besoin en le dissociant de celui de l'autre. L'être humain est « autonome » car il apprend à demander de l'aide pour arriver à ses fins ».

Plusieurs notions sont nécessaires, on parlera « d'autonomie » affective, motrice, intellectuelle.

Dans son développement, l'enfant a besoin de sentir l'attachement envers ses plus proches référents. Il a besoin de comprendre la relation avec ses pairs, ses parents ou les autres adultes. Petit à petit, l'enfant apprend à prendre ses marques dans les lieux, ses repères dans les relations.

Ceci est possible selon la place que « l'autre » lui laisse, selon les modes relationnels qui s'inscrivent dans les rencontres.

L'autonomie se construit dans le rapport aux autres, dans la relation quotidienne, dans la possibilité de se faire entendre.

Progressivement chacun apprend à grandir en société, à se faire respecter, à respecter l'autre. L'enfant a besoin d'accomplir des actions, aussi petites soient-elles, en les réalisant lui-même, sans attendre après les autres, tout en sachant qu'il compte aussi pour les autres.

L'enfant est un individu en construction prenant l'adulte comme modèle « référent » .

Voici quelques éléments qui vont soutenir l'attitude éducative des adultes envers les enfants :

- être à l'écoute de l'autre ;
- considérer l'enfant comme une personne à part entière en dehors de tout stéréotype
- aider à verbaliser les besoins, les émotions, les situations ;
- ne pas se faire mal ou faire mal à autrui (enfant ou adulte) ;

- le non jugement ;
- le respect du bien-être de tous ;
- le respect du matériel ;
- le respect de la nature.

A la Ribambelle chaque enfant, parent ou professionnel, est considéré comme une personne à part entière.

Dans la vie en société, nous avons tous des droits et des devoirs envers soi, autrui et envers le matériel. Pour cela, des règles de vies communes à ce lieu sont établies. C'est à chacun de les respecter et de les faire vivre. Nous avons besoin d'apprendre à vivre ensemble.

2. Les objectifs :

L'équipe pédagogique, par ses connaissances théoriques et ses observations effectuées au sein du lieu, pose comme objectifs de travail :

- l'accompagnement de l'enfant lors de temps de jeu sans ses parents, dans une relation de confiance ;
- favoriser le développement psychomoteur et la créativité chez l'enfant ;
- favoriser la socialisation des enfants et des adultes ;
- l'accompagnement de la parentalité.

3- La place du parent et son rôle :

Le parent est le premier éducateur de son enfant. Son rôle lui donne une place privilégiée auprès de l'équipe de professionnelles. Nous parlerons de coéducation. Chacun apporte son point de vue et échange sur ses interrogations. En éducation, il n'y a pas une seule façon de faire.

Nous sommes dans l'accueil de la différence et l'acceptation de celle-ci.

L'équipe apporte son expérience avec un groupe d'enfants, les repères que sa formation lui a apportés, un regard particulier sur l'autonomie et cela sans limiter les apports des parents.

Le rôle du parent de permanence

Tout d'abord, nous proposons au parent de permanence d'accompagner les enfants autour d'un jeu ou d'une lecture. Il s'agit là d'entrer en relation avec l'enfant dans le cadre de la structure afin de créer des liens sécurisants. L'enfant a besoin de (re)connaître le cadre que pose l'adulte.

L'équipe se rend disponible pour venir en aide aux parents lorsqu'ils se sentent devant une situation sensible.

L'équipe veille au niveau sonore des voix des parents de permanence car les adultes sont garants de l'ambiance dans laquelle évoluent les enfants accueillis (nous appelons cela le contenant). De ce fait, une posture dans le respect et le bien-être de tous est demandée.

C'est avec grand intérêt que l'équipe accueille initiatives et propositions d'ateliers de la part des parents mais il est important qu'un échange préalable autour de cette proposition soit faite en amont, afin de créer une cohésion et une collaboration.

Le parent de permanence est à tout moment invité à collaborer avec l'équipe ; cela permet d'innover et d'enrichir les expériences des uns et des autres. Les touches personnelles de chacun sont les bienvenues, il est plus particulièrement question de créer et d'imaginer avec et non pour l'enfant.

L'équipe remercie chaleureusement le parent de permanence pour le soin qu'il portera à l'entretien de la maison. Le change des enfants est fait par les membres de l'équipe afin de préserver la vie intime des enfants. Bien entendu, quand il est là, le privilège de changer son propre enfant revient au parent de permanence.

La Ribambelle est une structure parentale où l'implication des parents est déterminante tant pour le fonctionnement du lieu que dans l'accompagnement des enfants.

Leur participation est très large : de membre du bureau ou du conseil d'administration à la gestion et l'organisation d'activités annexes (sorties, organisation, travaux...).

4- L'accueil individuel de l'enfant et de sa famille

Au sein de la Ribambelle, le moment de l'accueil du jeune enfant et de sa famille est un moment très important. Le bien-être de l'enfant et la qualité relationnelle parents/professionnels sont privilégiés. L'adaptation est un temps nécessaire permettant à l'enfant et à ses parents d'accepter la séparation et de la vivre sereinement et pleinement.

L'adaptation se déroule en 5 rendez-vous sur 5 jours consécutifs.

Les deux premières rencontres de 1h sans séparation permettent de tisser les premiers liens, la professionnelle accueille l'enfant et sa famille, présente les locaux, le personnel, le fonctionnement, et observe les premiers pas de la famille dans ce nouvel environnement. Durant ces deux temps, les parents sont invités à prendre possession des lieux et à laisser l'enfant jouer à sa guise.

Les jours suivants, la professionnelle proposera avec l'accord de la famille des temps de séparation allant de 30 minutes à 2 h, en introduisant progressivement le temps du repas et de la sieste.

Ces temps sont modulables selon la situation et la capacité d'autonomie de l'enfant.

5- L'accompagnement de la parentalité

La Ribambelle n'existerait ni sans les enfants ni sans les parents.

Ce sont des parents qui sont à l'origine de ce lieu et ce sont eux qui continuent à le faire vivre aujourd'hui.

La contribution de l'équipe à ce projet est de répondre aux inquiétudes, interrogations des parents sur le développement de leur enfant et de contribuer à améliorer la qualité de la relation parent-enfant pour qu'elle soit la plus constructive possible.

Les professionnelles se rendent toujours disponibles pour un échange et proposent leurs observations aussi souvent que possible.

L'équipe soutient la parentalité lors des séparations, des retrouvailles mais aussi lors des transmissions car nous assurons le lien entre le lieu de vie de l'enfant et son lieu d'accueil, l'un ne devant jamais s'opposer à l'autre. Nous sommes donc toutes particulièrement attentives à leur articulation et avons pour tâche d'en garantir la cohérence.

Les transmissions ont un rôle important pour les parents qui seront à même d'imaginer ce que leur enfant vit en leur absence. Ce moment à l'apparence informelle permet aux professionnelles de mieux s'ajuster, de répondre aux besoins des familles, et d'encourager une compréhension plus ouverte de la parentalité, différente selon l'âge, l'origine culturelle et sociale des uns et des autres.

6- L'accueil dans sa globalité

• **L'aménagement de l'espace**

La Ribambelle est située dans une grande maison de 3 niveaux avec un jardin et un chalet équipé de matériel de motricité. Seuls le rez-de-chaussée et le premier étage sont accessibles aux enfants.

Le rez de chaussée :

C'est la pièce commune. Il est composé de différents espaces de vie, spécifiquement aménagés :

- un espace avec tables et chaises adaptées aux enfants. Il est utilisé lors des repas et des ateliers créatifs favorisant la motricité fine ;
- un espace de motricité ;
- un espace poupée avec accessoires vestimentaires ;
- un espace dînette avec accessoires divers ;
- un espace de manipulation pour petites voitures, animaux, légos, trains, etc ;
- un espace lecture, modulable en espace repos ;
- un espace d'expérimentations diverses (construction, musique).

Le 1er étage :

Il est composé de deux pièces :

- la cuisine utilisée lors des repas avec également un coin change / toilettes ;
- la salle de sieste, aménagée de 2 lits à barreaux, 10 lits bas, et 5 matelas. En dehors des heures de sieste, elle peut être investie par le groupe qui déjeune à l'étage, des activités d'expressions corporelles, de motricités globales ou autres activités de manipulation lors de décroisement.

Le jardin :

Propice aux jeux extérieurs, il est doté de toboggans, de vélos, de ballons, de poussettes,...

Il permet les jeux dans la nature et le plaisir ouvert aux saisons.

Le chalet :

Au fond du jardin, il est équipé de tapis, d'une piscine à balles, d'une structure avec un toboggan, de blocs de motricité modulables qui sont à la disposition des enfants. Ces derniers peuvent y évoluer en toute sécurité en présence de 2 adultes.

Le grenier :

Réservé aux adultes, il est composé d'un espace de réunion et d'un coin bureau. Il permet également de stocker des documents et des jouets ou autre matériel pédagogique.

- **Le déjeuner et le goûter**

C'est un moment convivial, tout le monde déjeune ou goûte ensemble.

Chaque enfant apporte son repas et l'équipe veille aux habitudes et/ou aux choix alimentaires (aux régimes d'exclusion en cas d'allergie alimentaire, bio,...).

Le repas se déroule en deux temps, à 11h15 et à 11h45, les parents de permanence et l'équipe accompagnent les enfants.

Le goûter a lieu à 15h45.

- **Le sommeil**

La sieste est un moment important de la journée. Elle se déroule de 12h20 à 15h30 selon les enfants.

Le sommeil de chaque enfant est en fonction de ses besoins et donc respecté. La sieste n'est pas imposée, mais nous proposons aux enfants un temps de repos, de changement de rythme. L'équipe veille aux habitudes de chacun (lit à barreaux, lit bas, doudou, tétine etc.). Les enfants dorment tous dans la même pièce à l'étage.

- **Soins, propreté et prévention**

À la Ribambelle, nous veillons à la santé et au bien-être de chacun ainsi qu'au respect de son intimité. Un coin change a été aménagé avec un rideau au rez-de-chaussée, les changes se font en fin de matinée, après le repas, et après le goûter. Au lever de la sieste la couche des enfants est changée dans le coin change à l'étage où l'intimité est préservée par une porte coulissante. Toutefois l'équipe reste vigilante et répond aux besoins de chaque enfant.

Lors d'un change nous respectons toujours la disponibilité et le consentement de l'enfant.

Le lavage des mains est proposé avant et après chaque repas, après le passage aux toilettes et après une activité salissante.

La propreté :

L'équipe reste disponible et à l'écoute de l'évolution de l'enfant. Nous prolongeons ce qui se fait à la maison selon la demande de l'enfant et nous n'hésitons pas à apporter aux parents notre aide afin que l'enfant s'y trouve le mieux.

Dans les coins changes les enfants disposent de toilettes adaptées à leur taille et de pots classiques. Le passage aux toilettes reste un moment d'intimité, là encore seule l'équipe y est autorisée ainsi que les parents de l'enfant.

La prévention :

Les enfants sont le plus souvent sous le regard d'un adulte et les observations faites par l'équipe sont éclairées par l'apport théorique des professionnelles et le regard des parents.

L'équipe a des réunions trimestrielles avec le médecin référent, sur des sujets comme la propreté, la diététique, les maladies du jeune enfant, ainsi qu'avec la psychologue sur l'évolution des enfants.

Qu'est-ce que prévenir ? Sans doute, avant tout, cela implique "tenter d'éviter". Pour cela il faut être informé, avoir quelques repères puis créer des bonnes conditions pour le bien être des petits et grands.

Nous partons du constat (apporté par l'expérience) que chaque enfant a un rythme différent d'évolution. Avant de s'alarmer nous devons prendre le temps d'observer l'enfant dans plusieurs situations pour voir comment il se comporte et intervenir seulement par la suite.

• Les activités d'éveil et le langage

En se référant au 5^{ème} et 7^{ème} principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, il s'agit d'offrir un environnement stimulant et sécurisant où l'enfant pourra épanouir ses capacités propres, agrandir sa confiance en lui-même, développer sa curiosité et sa créativité, explorer sa mise en relation avec autrui, élargir son vocabulaire et affiner son langage tout en privilégiant la notion de plaisir et d'autonomie.

Le but de la Ribambelle et de l'équipe n'est pas d'atteindre des performances ni d'obtenir des résultats de la part des enfants mais plutôt de leur offrir la possibilité d'expérimenter, de découvrir, d'éveiller leur sens, de favoriser leur expression, de faire leurs propres choix tout en participant à leur développement moteur et intellectuel. Et cela avec un certain nombre de règles indispensables à la vie en collectivité.

Les activités d'éveil :

A la Ribambelle, nous mettons l'accent sur le jeu libre, pendant lequel l'enfant va pouvoir créer son monde à lui dans les différents espaces de la structure, rentrer en communication avec les autres, faire ses propres expériences et découvertes, vivre des frustrations également, être confronté aux limites et aux règles.

Le jeu libre a donc un rôle essentiel dans l'évolution du jeune enfant.

Nous proposons également aux enfants différentes activités, parfois en réponse à leur demande, où ils se retrouvent en groupe restreint :

- ateliers spontanés autour d'histoires, de chansons, de musique, de jeux d'encastrement, de filage, de transvasement, de manipulation de pâte à sel ou de semoule ;
- activités manuelles telle que la peinture, le dessin, le collage avec différents supports et matériaux, les gommettes ou autres activités de créativité ;
- activités dites « dirigées » telles que lotos, imagiers, activités manuelles qui demandent le respect de consignes, et plutôt destinées aux plus grands ;
- activités de motricité où l'on exploite au maximum l'espace de la Ribambelle : du jardin qui donne la possibilité à l'enfant de pouvoir courir, sauter, faire du camion, au

chalet ou à l'étage. Nous avons la possibilité d'effectuer des parcours, de jouer aux cerceaux, au ballon, de danser, faire des rondes ...

Lors de ces ateliers, notre rôle est d'accompagner les enfants, de les encourager à expérimenter, tout en tenant compte de leurs différences et en respectant leur développement.

Le langage :

Toute notre journée est accompagnée par la verbalisation des situations que les enfants et leurs parents vivent, que ce soit lors des séparations, des interrogations, des gestes quotidiens. Cela permet ainsi d'enrichir le vocabulaire des enfants, de mettre des mots sur des ressentis, des actes et des comportements.

L'enfant a besoin pour développer son langage d'entendre la langue se parler. La répétition, la poésie des mots sont nécessaires, c'est pourquoi le livre est un outil précieux et récurrent tout au long de la journée.

• **Les sorties**

Elles s'organisent en fin d'année scolaire pour deux raisons. Nous attendons les beaux jours pour en profiter pleinement mais surtout nous attendons que les enfants se sentent à la Ribambelle comme dans leur deuxième maison.

Les sorties sont organisées selon le nombre de cars mis à notre disposition par la Ville de Fontenay-sous-bois et les destinations sont variables : ferme pédagogique, parc floral, aquarium de la porte dorée. Pour nous et les enfants prendre le car est déjà une aventure.

Grâce à la participation de parents, nous organisons aussi des promenades à pieds jusqu'au square aux chats, aux vergers de l'îlot à Fontenay-sous-Bois, au lac de la porte jaune.

L'encadrement des enfants est assuré de la manière suivante : un adulte (professionnelles, parents) pour deux enfants qui les accompagne pendant toute la durée de la sortie, une professionnelle en charge d'organiser et de guider ces sorties (nombres, espace de sécurité, téléphone, trousse de secours etc..)

• **Les réunions**

L'équipe de professionnelles se réunit tous les jeudis pendant deux heures. Lors de ces réunions, nous échangeons sur le fonctionnement du lieu, sur les enfants accueillis, sur des thèmes de réflexion en lien avec ce que nous vivons dans la structure ou encore sur l'aménagement de l'espace. Tous les jours nous essayons de prendre un temps d'échange pour que l'information circule et que notre travail reste fluide et cohérent.

Tous les 15 jours la psychologue vient nous éclairer sur nos pratiques et analyses. Elle intervient auprès de l'équipe afin de nous permettre de nous ajuster dans nos interventions auprès des enfants

Une fois par trimestre le médecin référent de la structure vient nous informer sur les démarches à suivre en cas d'accident, de maladie ou plus généralement en ce qui

concerne l'hygiène et la santé des enfants. Il apporte également son regard et son expérience sur les enfants en situation de handicap.

Une fois par mois nous rencontrons le vice-président de la structure chargé des ressources humaines et/ou la présidente afin de maintenir la cohésion équipe/membres du bureau.

Une assemblée générale (AG) est organisée plusieurs fois par an. L'équipe y est présente et la responsable technique y présente le bilan pédagogique.

La responsable technique participe également aux réunions de bureau mensuelles pour faire le lien entre l'équipe éducative et les membres du bureau de l'association.

L'équipe peut participer au conseil d'administration en fonction des besoins.

Des moments de rencontre parents/professionnelles sont prévus pour tous les parents. Ils concernent le plus fréquemment les problématiques rencontrées par les parents dans la relation avec leurs enfants et/ou les autres.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, le projet éducatif est un outil qui donne tout son sens et articule le travail d'équipe. Si ce projet, porteur de valeurs communes, est réellement investi, il est fédérateur du groupe au sens large : enfants, parents, professionnelles.

III. Le Projet Social et de développement durable

Le Projet social est un projet qui s'inscrit sur un territoire à partir d'un diagnostic local : « Le projet social situe l'établissement dans son cadre économique, politique et social. Il précise les moyens mis en œuvre en termes d'accessibilité, en relation à l'environnement, à un territoire, à la population et aux institutions qui interviennent. Il traduit au-delà du service rendu aux parents, sa fonction sociale : mixité, intégration, prévention contre les exclusions et les inégalités. » (définition du projet social donnée par la revue professionnelle –ASH – Les modes d'accueil des jeunes enfants).

Ce projet social est un travail de partenariat qui encourage les professionnels des secteurs –petite Enfance, éducatif et social- ainsi que les partenaires institutionnels à se rencontrer et à mener une réflexion commune sur la politique Petite Enfance du Territoire.

Les différents partenaires financiers de la Ribambelle sont les suivants :

- la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, au titre de la prestation de service unique et nous accompagnent dans le portage financier de nouveaux projets.

- la mairie de Fontenay-sous-bois

- le Conseil Départemental du Val-de-Marne au titre de sa compétence obligatoire de protection maternelle et infantile (PMI) agréée la ribambelle PAPEF et contrôle l'application des normes de la petite enfance.

1 - La Ribambelle, une structure multi-accueil à gestion parentale.

La Ribambelle est une structure multi-accueil créée en 1983 à l'initiative d'un groupe de parents à la recherche d'un lieu proposant une première expérience de vie en collectivité pour le jeune enfant. Celle-ci est un lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissage vers l'autonomie. Elle offre une place active aux parents membres de l'association PAPEF.

La Ribambelle se situe au cœur de la ville, au 28 rue Boschot, entre Fontenay Village et le carrefour des Rigollots. La ville de Fontenay-sous-Bois héberge notre association dans une maison à deux étages avec jardin au fond duquel se trouve un chalet de motricité.

La Ribambelle est ouverte à toutes les familles fontenaysiennes ayant des enfants âgés de 12 mois à trois ans (révolus) désirant adhérer et participer à la vie du projet. Les enfants évoluent au sein d'un même groupe d'âges différents. Les inscriptions sont ouvertes à toutes les familles : elles se font dès mi-avril de l'année en cours.

Environ une cinquantaine de familles sont accueillies chaque année. L'attribution de places se fait en partenariat avec le service Petite Enfance de la ville de Fontenay-sous-Bois.

Toutes les familles accueillies bénéficient d'une période d'adaptation répartie en 5 rendez-vous non facturés.

La Ribambelle souhaite ainsi répondre aux besoins en matière de garde permanente, occasionnelle, ou d'urgence, du jeune enfant habitant la ville de Fontenay-sous-Bois.

2 - Les valeurs sous-jacentes au lieu parental :

- association à but non-lucratif ;
- collaboration parents-professionnels autour de l'enfant et du projet d'établissement ;
- respect de la personnalité de l'enfant et des pratiques familiales des parents ;
- ouverture à tous et respect de la diversité ;
- participation de toutes les familles dans la gestion et l'organisation du lieu d'accueil ;
- responsabilité citoyenne et solidaire vis-à-vis de l'environnement local.

3 - Modalités prévues pour faciliter ou garantir l'accès aux enfants de familles connaissant des difficultés particulières

La Ribambelle accueille et prend en charge les enfants ayant une difficulté ne nécessitant pas de soins thérapeutiques spécifiques dans le lieu.

Cet accueil est proposé dans une perspective de socialisation et de plaisir pour l'enfant tout en menant un travail en partenariat avec les intervenants extérieurs (C.M.P.) afin d'établir une continuité pour l'enfant en situation "de handicap" et l'ensemble de partenaires.

Un accompagnement est aussi prévu pour les parents qui sont avant tout des parents comme les autres. La Ribambelle accueille les familles dans la rencontre de la différence.

Une visite médicale avec le médecin référent est conseillée et si besoin un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place. Le PAI est envisagé pour les enfants présentant des difficultés, un handicap ou une maladie chronique (asthme, diabète...).

Les médicaments ne pourront être administrés par l'équipe pédagogique qu'avec une ordonnance et validé par le référent santé de la ribambelle.

4 - Spécificités de la Ribambelle

La Place des familles

A la Ribambelle, le parent est considéré comme le premier éducateur de son enfant. Son rôle lui donne une place privilégiée auprès de l'équipe de professionnelles. Il apporte son expérience parentale, son questionnement, le désir d'accompagner son enfant dans la rencontre sociale.

L'équipe, de part sa formation et son projet pédagogique accompagnera l'enfant dans son développement et ses besoins en posant un cadre sécurisé et sécurisant où respect et bienveillance sont de mises.

L'équipe et les parents ont besoin d'être en accord et trouver le temps pour échanger sur leurs difficultés et leurs joies. D'où la nécessité de collaborer étroitement.

L'équipe soutient la parentalité lors des séparations, des retrouvailles mais aussi lors des transmissions car elle assure le lien entre le lieu de vie de l'enfant et son lieu d'accueil. L'équipe pédagogique est donc particulièrement attentive à leur articulation et a pour tâche d'en garantir la cohérence.

Les transmissions concernant les enfants, leurs évolutions se font oralement. L'équipe pédagogique est toujours disponible pour des échanges individuels avec les parents. Les transmissions ont un rôle important pour les parents qui pourront grâce à elles, imaginer ce que leur enfant vit en leur absence. Ce moment à l'apparence informelle, permet à l'équipe de mieux s'ajuster, de répondre aux besoins des familles, et d'encourager une compréhension plus ouverte de la parentalité, différente selon l'âge, l'origine culturelle et sociale des uns et des autres. Dans le registre quotidien sont notés toutes les informations d'ordre médical (chute, température, etc.).

1 - Respect des droits et devoirs de chacun lors de la participation des familles à la vie de l'établissement

Lors de sa permanence (de 8h45-17h45), le parent fait partie de l'équipe encadrante. De ce fait, le parent est amené à accompagner tous les enfants accueillis et est considéré (comme l'équipe) responsable du groupe. Il doit connaître le protocole d'évacuation en cas d'incendie, le règlement intérieur et être en mesure de répondre aux consignes du responsable technique ou du responsable du jour.

Bien qu'ils ne soient jamais laissés seuls dans les lieux avec les enfants, tous les parents ont un regard attentif à porter aux enfants présents. Il leur est demandé de veiller au niveau sonore, ainsi qu'à leurs faits et gestes car les adultes sont garants

de l'ambiance dans laquelle évoluent les enfants accueillis. Une attitude empreinte de respect pour les autres permet à chacun de se sentir à l'aise dans le lieu.

C'est avec grand intérêt que l'équipe accueille initiatives et propositions d'ateliers de la part des parents.

Les parents sont à tout moment invités à collaborer avec l'équipe. Cela permet d'innover et enrichir les expériences des uns et des autres. Les touches personnelles de chacun ont leur place. Il est plus particulièrement question de créer et d'imaginer avec son enfant et le groupe et non uniquement que pour lui. Pour cela on se doit de veiller à l'échange avec un des membres de l'équipe pédagogique afin d'éviter les situations débordantes et mettre en place une réelle collaboration.

Lors de sa permanence, Le parent dit de « salle » est celui qui restera avec l'équipe auprès des enfants. Il compte pour l'encadrement et la sécurité du groupe. L'autre parent dit « d'intendance » s'occupe de l'entretien de la maison, du linge etc.

La Ribambelle est une structure parentale où l'implication des parents est déterminante tant pour bon le fonctionnement du lieu que pour l'accompagnement des enfants.

2 - La Ribambelle comme lieu d'échanges entre parents, et entre parents et intervenants extérieurs

La Ribambelle propose plusieurs soirées thématiques d'échanges entre parents et professionnels.

Les thèmes abordés peuvent être le sommeil, l'alimentation, les «caprices» ou colères, le bilinguisme, zéro déchet...

Les rencontres sont animées par l'équipe pédagogique dont la psychologue et/ou des intervenants extérieurs. Les thèmes sont déterminés au préalable par les parents qui organisent ces soirées en fonction des propositions des familles ou des professionnels.

3 - La Ribambelle comme lieu de formation

La Ribambelle a pour vocation la formation interne du personnel. Les réunions hebdomadaires et les deux journées pédagogiques annuelles sont considérées comme des temps de formation interne. Les professionnelles dans l'analyse de leur pratique mettent en lien les apports théoriques et leur pratique.

L'équipe accueille des stagiaires en formation EJE, CAP ou Auxiliaire de puériculture toujours dans la perspective de la transmission directe. Des étudiants de collège et lycée sont aussi accueillis dans le cadre de stages de découverte du métier auprès des jeunes enfants.

4 - La Ribambelle vers une démarche écologique

Le rôle de la commission achat/écologie est d'observer, d'étudier les moyens et d'adopter à tous les niveaux de la structure, une attitude éco-responsable.

Dans le cadre de sa réflexion, la commission a proposé que le goûter des enfants soit issu de l'agriculture biologique. La commission a constitué une équipe de

parents, qui vont à tour de rôle faire les courses de produits frais selon un menu mensuel préétabli par le responsable de la commission en lien avec le référent de l'équipe. Les courses sont exclusivement faites auprès de distributeurs de produits bénéficiant du label « bio ». Le but étant de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs, souvent moins sucrées, tout en leur assurant une alimentation de qualité.

Les produits ménagers de la Ribambelle sont aussi choisis pour leur qualité écologique et biodégradable.

Le tri sélectif est pratiqué et suivi par l'ensemble des usagers au sein de la structure et un compost a été installé gratuitement grâce à un partenariat avec Paris-Est-Marne.

La Ribambelle privilégie le coton, un savon de toilette écologique, du liniment et des couches écologiques.

Tous les travaux effectués dans les espaces réservés aux enfants sont faits avec des matériaux écologiques.

La Ribambelle privilégie et respecte la nature et cultive chez les enfants le goût pour le jardinage, l'arrosage, ou autres activités en lien avec la nature.